



UNION JUIVE FRANÇAISE POUR LA PAIX

الاتحاد اليهودي الفرنسي من أجل السلام
ההתאחדות היהודית הצרפתית למען השלום

Affiliée à



« Ils savent et ils sont complices »

Ce vendredi 30 mars 2018, commençait à Gaza, la protestation commémorant la journée du 30 mars 1976, au cours de laquelle il y eut 6 Palestiniens d'Israël tués et plus d'une centaine d'autres blessés par l'armée israélienne.

Des milliers, voire des dizaines de milliers, de Gazaoui.e.s sont attendus pendant cette période qui devrait culminer le 15 mai avec une marche vers la barrière de séparation entre Gaza et Israël.

Des snipers israéliens placés du côté israélien ont tiré sur des Gazoui.e.s désarmés, assemblés du côté de Gaza, commettant ainsi des actes contraires au droit international, tirer sur une foule désarmée étant un crime de guerre, passible du tribunal pénal international (TPI).

Et cette fois-ci, le tribut humain est encore plus lourd qu'en 1976 : au moins 16 palestiniens tués et plus de 1500 blessés !

On dirait que les Palestinien.e.s qui osent lutter pour leurs droits et qui peuvent à tout moment être tués de sang-froid par une armée coutumière des crimes de guerre, n'ont même pas droit à la compassion internationale !

- Que dit et que fait le gouvernement français : rien qui ne puisse arrêter le gouvernement israélien.
- Que dit et que fait l'Union européenne : rien qui ne puisse arrêter le gouvernement israélien.
- Que dit et que fait la communauté internationale : rien qui ne puisse arrêter le gouvernement israélien.

Le Président Macron se targue d'avoir une politique « équilibrée » au Proche-Orient mais se garde bien de dénoncer le gouvernement israélien et continue à soutenir la criminalisation du mouvement de la société civile, BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions).

Ça suffit, la France, l'Europe et la communauté internationale doivent prendre leurs responsabilités et obliger l'État d'Israël à se conformer au droit international, dont la résolution 194 de l'ONU sur le droit au retour :

- ▶ Pour la France, en exigeant l'arrêt des massacres et en prenant enfin des sanctions contre cet état terroriste dont l'impunité est un encouragement au crime.
- ▶ Pour l'Union Européenne, en suspendant ses accords de coopération avec Israël.
- ▶ Pour la CPI (Cour pénale internationale), en finir avec son examen préliminaire pour crime de guerre commencé depuis bientôt 3 ans et traduire les responsables israéliens devant cette juridiction.

L'UJFP soutient la marche du retour du peuple palestinien, appelle à rejoindre la campagne internationale et non violente BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions), seule capable de lutter contre les crimes commis par l'État d'Israël, face au silence des politiques et exige la levée du blocus criminel et illégal de Gaza et la libre circulation de ses habitants.

Le Bureau national de l'UJFP, le 3 avril 2018

Union Juive Française pour la Paix (UJFP) - 21 ter rue Voltaire, 75011 PARIS

Téléphone : 07 81 89 95 25 • E-mail : contact@ujfp.org • Site web : www.ujfp.org

Page facebook : www.facebook.com/UJFP.Officiel • Compte twitter: @contactujfp